

Nombre de Membres en exercice : 14

Nombre de Membres présents : 11

Nombre de Membres votants : 13

Date de la convocation : 29 juin 2023

Convocation affichée le : 29 juin 2023

Procès-verbal affiché le : 2023

L'an deux mil vingt-trois, le 05 juillet à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-THUAL s'est réuni dans la salle des associations sous la Présidence de Loïc COMMEUREUC, Maire.

Etaient présents les conseillers municipaux suivants :

Loïc COMMEUREUC — Nadine CORBEL — Jean-Pierre BATTAIS — Claude PAPADOPOULOS — Dominique ABALAIN –
– Frédéric CHEVILLON — Christian DARTOIS — Bruno DE VILLELE — Céline ROUVRAIS — Marie-Hélène BRANDILLY –
– Véronique PICHERIT

Absents excusés : Séverine LEBRUN donne pouvoir à Jean-Pierre BATTAIS — Virginie ROBIOU donne pouvoir à Véronique PICHERIT — Franck SAMSON

Christian DARTOIS a été désigné secrétaire de séance.

Délibération
2023/54

Mutuelle communale

Monsieur BATTAIS Jean-Pierre, 2^{ème} adjoint, présente au Conseil Municipal la mutuelle communale.
La municipalité de SAINT-THUAL a mené une réflexion dans le but d'améliorer le pouvoir d'achat de ses administrés.
Un appel à partenariat à des acteurs locaux, a été lancé en vue de proposer une complémentaire maladie à tarif abordable.
Les personnes concernées sont :

- Les retraités,
- Les pro TNS et exploitants agricoles,
- Les salariés de la fonction public,
- Les demandeurs d'emplois,
- Les intérimaires,
- Les employés de la commune
-

GROUPAMA, agence de Tinténiac et AXA, agence de Hédé, ont répondu à ce partenariat.
A critères équivalents pour un couple de 62 ans, le gain est d'environ 25% entre le prix public et le tarif de l'offre mutuelle communale, soit une économie qui peut aller jusqu'à 600 euros par an.

Il est proposé au Conseil municipal de choisir ces 2 organismes et de valider un partenariat pour la mise en place d'une mutuelle communale

Après en avoir délibéré et procédé au vote,

Par 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention

Le Conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser Monsieur Le Maire à signer les documents ci-rapportant
- D'autoriser le Conseil Municipal à communiquer l'information

SIGNATURES

Le Maire,



Loïc COMMEUREUC

Secrétaire de séance,

A handwritten signature in black ink, which appears to be 'Christian DARTOIS', is written over a horizontal line.

Christian DARTOIS